

# ENFANCES AU CINÉMA

## Charte d'accueil des classes en temps scolaire en salle de cinéma dans le cadre du dispositif d'éducation à l'image Mon 1er Cinéma – à partir du 19 mai 2021.

---

*Le comité de pilotage vous rappelle les règles de sécurité sanitaire qui sont mises en oeuvre dans les salles de cinéma et qui vous assurent ainsi des séances se déroulant dans les meilleures conditions possibles.*

### PRÉAMBULE

- Les sorties scolaires sont autorisées et encouragées en tant qu'élément majeur de la formation de l'élève.
- Le protocole sanitaire de la salle et le protocole sanitaire scolaire s'appliquent tous deux dans le cas de l'accueil de publics scolaires. En cas de doute, c'est le protocole le plus strict qui s'applique. *Ces règles pourront changer en fonction de l'évolution des règles sanitaires applicables et s'adapter au mieux à la situation. Nous vous tiendrons informé.e.s dans les plus brefs délais de tous éventuels changements concernant le protocole sanitaire à respecter dans les cinémas.*

### EN SALLE

- Les séances scolaires ne sont pas ouvertes au public et chaque salle fait l'objet d'un nettoyage minutieux et régulier avant l'accueil des classes.
- Le port du masque n'est pas obligatoire dans le cinéma et pendant les projections **pour les classes de maternelle**. Cependant, tous les enseignants et accompagnateurs sont tenus de le porter dans les locaux et durant toute la séance. Il est aussi obligatoire pour tout le personnel du cinéma qui vous accueille ainsi que pour les intervenants éventuels.
- Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition de tou.te.s, à l'entrée des salles.
- Une distanciation physique est respectée par groupe de classes dans le hall, et chaque groupe rentrera en salle séparément.
- Une distanciation physique est respectée en salle : **respect systématique d'une distanciation physique** dans la limite de 50% de la capacité de la salle.
- Dans la mesure du possible les salles et la coordination cinéma veilleront à garder les classes d'un même établissement ensemble. Chaque établissement s'installera à un endroit localisé de la salle sans s'éparpiller ni se mélanger à un autre établissement. Nous demandons pour cela, que les classes arrivent en amont de l'horaire de la projection.